

Note aux membres du jury international du prix AIPCR

Cette note vous présente les indications sur l'organisation et le contenu du travail du jury.

Composition du jury

Le jury présidé par Claude Van Rooten (Belgique) en tant que président de la commission Communication de l'AIPCR, est composé :

- d'un représentant de chacun des pays qui parrainent un des prix, soit
 - o Canada-Québec (prix Jeunes professionnels), Catherine Berthod
 - o France (prix Jeunes professionnels), Hubert Peigné
 - o Australie-Nouvelle-Zélande (prix Sécurité routière), Bill Frith
 - o Suisse (prix Développement durable), Jean Beauverd
 - o Belgique (prix Construction, Entretien, Exploitation), Tim Lonneux
 - o Roumanie (prix Communication), Gheorghe Lucaci
 - o Japon (prix pays en développement), Tadayuki Tazaki
 - o Royaume-Uni (médaille Maurice Milne), John Smart
- du secrétaire général de l'AIPCR, Jean-François Corté.

Le secrétariat du jury est assuré par Arve Kirkevold (Secrétariat général de l'AIPCR).

Les prix, le règlement

Les 35 mémoires (nombre provisoire) qui ont été sélectionnés au niveau national et qui sont soumis à l'évaluation du jury international avec un mémoire (Canada) reçu directement par le secrétariat général car il n'y avait de compétition organisée au niveau national, ont été réunis par le secrétariat général dans une base de données.

Un tableau en annexe fournit la liste de ces mémoires.

Les mémoires sont classés selon les quatre thèmes pour lesquels ils ont concouru et ont été sélectionnés :

1. Construction, entretien, exploitation
2. Sécurité routière
3. Développement durable
4. Communication.

Vous êtes invités à vous reporter sur le site Internet de l'AIPCR à l'adresse

http://www.piarc.org/fr/paris2007/prix_aipcr/

pour y trouver le règlement de la compétition tel qu'il a été connu des participants.

Déroulement des travaux du jury

Le jury ne sera réuni qu'une fois pour délibérer pour l'attribution des prix. Cette réunion se tiendra en mars ou avril 2007. Une consultation sur les dates interviendra plus tard.

Le travail d'évaluation se fera avec l'utilisation d'Internet, par le biais d'une application développée par le secrétariat général qui permet d'une part de télécharger les mémoires et d'autre part de faire l'évaluation directement en ligne.

Avec cette note vous recevrez un identifiant et un mot de passe vous permettant d'accéder à l'extranet du jury.

La première page de cet extranet comporte un tableau récapitulatif avec la liste et un lien vers chacun des mémoires à évaluer, ainsi que l'indication de la date de votre dernière évaluation de chaque mémoire. A partir de ce tableau vous pouvez télécharger les fichiers pdf des mémoires.

Chaque membre du jury est invité à faire une évaluation **de tous les mémoires**. Pour cela les membres du jury peuvent faire appel à des experts de leur pays s'ils l'estiment nécessaire pour juger convenablement du contenu des mémoires.

Lorsque vous cliquez sur le titre d'un des mémoires, vous ouvrez le bordereau d'évaluation. Ce bordereau d'évaluation est rempli en ligne, vous pouvez ensuite l'imprimer et le soumettre.

A tout moment vous pouvez modifier l'évaluation d'un mémoire et la renvoyer ; cependant le système ne conserve que votre dernière évaluation.

L'évaluation aura lieu en deux étapes.

Première étape

Dans cette première étape, il est demandé de faire un premier tri parmi l'ensemble des mémoires pour ne conserver que ceux qui feront l'objet d'un examen approfondi et d'une discussion pour l'attribution des prix.

Pour cette première étape d'évaluation, vous êtes invités à une première lecture de l'ensemble des mémoires et vous devrez renseigner la première partie du bulletin d'évaluation à savoir :

Choisir entre ces deux réponses

- candidat possible pour le prix
- pas retenu pour la seconde étape

Commentaire :

Indiquez les aspects remarquables retenus ou au contraire ceux vous conduisant à écarter le mémoire pour le prix

Nota :

- il n'y a aucune limite fixée au nombre (minimum ou maximum) de mémoires à conserver pour la seconde étape ;
- vous pourrez renseigner aussi si vous le désirez les critères d'évaluation de la seconde étape mais ceux-ci ne seront exploités qu'au second tour.

Vous devrez avoir terminé cette **première étape** de l'évaluation **avant le 30 novembre 2006**.

En **décembre** vous recevrez une synthèse de cette première étape et une proposition de mémoires retenus pour la seconde étape vous sera soumise.

Le président du jury pourra décider de l'organisation d'une conférence téléphonique pour arrêter la liste des mémoires retenus pour la seconde étape s'il s'avère qu'il y a des divergences importantes d'opinion entre les membres du jury.

Seconde étape

Pour chaque mémoire retenu pour la seconde étape, vous serez invités à compléter l'évaluation (si vous ne l'avez pas déjà fait) en répondant en ligne à chacune des questions suivantes :

Critères :

Pour chacun des critères suivants

- Caractère innovant
- Intérêt des propositions
- Applicabilité
- Portée internationale
- Pluridisciplinarité
- Qualité du mémoire

choisir un niveau d'appréciation

Supérieur

Moyen

Inférieur

Critère non approprié

Commentaire :

Dégager les éléments les plus remarquables retenus pour justifier d'un prix ou au contraire aspects conduisant à écarter le mémoire pour le prix

Candidature possible pour le prix Maurice Milne

Oui/Non

Commentaire :

Si oui, justifier votre proposition

Nota : tous les mémoires peuvent être pris en considération pour la médaille Maurice Milne, quel que soit le thème pour lequel ils concourent.

Vous devrez avoir terminé cette **seconde étape** de l'évaluation **avant le 27 février 2007**.

En **mars** vous recevrez une synthèse de cette seconde étape. Cette synthèse servira de support à la réunion de délibération du jury qui se tiendra à Paris pour l'attribution des prix.

Annonce des prix

A l'issue de la réunion de délibération du jury international, celui-ci rédigera un rapport à l'attention du comité exécutif de l'AIPCR.

Le secrétariat général préviendra chaque lauréat qui sera invité au congrès de Paris (un membre de chaque équipe est invité).

L'annonce officielle des prix sera effectuée pendant le congrès.

Chaque équipe lauréate disposera d'un panneau pour la présentation de son mémoire dans un espace réservé de l'exposition et fera un exposé dans cette zone.

Les mémoires lauréats seront publiés dans Routes/Roads et dans les actes du congrès.

Jean-François Corté
Secrétaire général de l'AIPCR

P.J. Tableau des mémoires